



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Bordeaux, le 14 OCT. 2015

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

Le collège évolue à la rentrée 2016 pour permettre à tous les élèves de mieux apprendre, pour mieux réussir. Grâce à cette réforme, les équipes pédagogiques disposeront d'une plus grande marge de manœuvre pour l'organisation de l'accompagnement personnalisé et des enseignements pratiques interdisciplinaires.

Pour réussir ce pari, un effort considérable est réalisé pour l'accompagnement des professeurs cette année. Si cette formation se réalisera pour partie en dehors du temps de présence des élèves, elle pourra aussi concerner le temps de classe. Sachez que tout est mis en œuvre afin que vos enfants ne perdent pas d'heure de cours et que les professeurs acquièrent tous les outils nécessaires pour une bonne mise en œuvre de la réforme à venir.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les parents d'élèves, l'expression de mes salutations les meilleures.



cc :
Monsieur le délégué académique de la formation des personnels de l'éducation nationale
Madame, Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale